



*Alpine*  
**CHALLENGE** BY 

**CONTACTS & INFOS**

Alpine Challenge by Rallye du Chablais  
Case Postale 197  
1890 St-Maurice (Suisse)

[www.alpinechallenge.ch](http://www.alpinechallenge.ch)  
[info@alpinechallenge.ch](mailto:info@alpinechallenge.ch)



Commune d'Ollon



*Alpine*  
**CHALLENGE** BY 

**CHALLENGE** BY 

RALLYE DE VÉHICULES ANCIENS

DU 23 AU 25 AOÛT 2019

[WWW.ALPINECHALLENGE.CH](http://WWW.ALPINECHALLENGE.CH)



Commune d'Ollon



# PRÉSENTATION

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, l'Alpine Challenge apportera son lot de nouveautés et de merveilleuses découvertes.

Ce rallye, repris par l'organisation expérimentée du Rallye du Chablais, aura comme plaque tournante, la station des alpes suisses de Villars-sur-Ollon, avec un logement à l'Eurotel Victoria \*\*\*\*

# PROGRAMME

## Vendredi 23 août 2019 - Prologue :

- 8h00-10h00 : Accueil des participants aux 3 jours, contrôles administratifs et techniques
- 10h30-12h00 : Briefing des équipages, suivi d'un lunch
- 13h00 : Départ voiture 1, puis de minute en minute
- 17h00 - 19h00 : Accueil des participants au week-end, contrôles administratifs et techniques
- 18h30 : Arrivée prologue, puis repas en commun, résultats prologue

## Samedi 24 août 2019 - Rallye étape 1 :

- 8h00 : Départ 1<sup>ère</sup> voiture, puis de minute en minute
- 13h00-14h30 : Regroupement, repas
- 18h00 : Arrivée étape 1, puis apéritif et repas

## Dimanche 25 août 2019 :

- 8h30 : Départ voiture 1, puis de minute en minute
- dès 13h30 : Arrivée fin de rallye, puis repas en commun, résultats et remise des prix

# CATÉGORIES PROPOSÉES

## REGULARITÉ

- Prologue avec 6 zones de régularité (ZR), Rallye avec 14 zones de régularité (ZR)

## NAVIGATION

- Prologue : Journée de formation pratique et théorique aux méthodes de navigation, ouverte à tous, (fléché-métré, non métré, cartographie, fléché allemand, etc...) afin de préparer les participants à l'Alpine Challenge.  
- Rallye avec diverses formes de road-book soit fléché-métré, non métré, cartographie, fléché allemand, etc...

## TOURISME

- Catégorie ouverte aux voitures classiques (plus de 30 ans) et Sport GT  
- Parcours historique avec road-book en fléché métré

# VÉHICULES ADMIS

Toutes les automobiles anciennes à caractère sportif ou non, de 30 ans et plus, régulièrement immatriculées, dont la première mise en circulation a eu lieu jusqu'au 31 décembre 1989.

Youngtimer à caractère sportif de 25 ans et plus, possible sur approbation de l'organisateur (voiture du 01.01.1990 au 31 décembre 1994)

Pour la catégorie « Tourisme », en plus :

- Automobiles de Sport GT (coupé 2 portes, 2 places ou 2+2)

L'organisateur se réserve le droit d'accepter une ou plusieurs voitures n'entrant pas dans les critères ci-dessus mais dont le caractère revêt un intérêt particulier pour la manifestation.



# ENGAGEMENT

## Clôture des inscriptions le 30 juin 2019

- Pour les 3 jours (catégories Navigation et Régularité) : Le montant des droits d'engagement, pour 1 équipage composé de 2 personnes et 1 véhicule est fixé à CHF 1'100.- (€ 960.-) du vendredi matin au dimanche après-midi.
- Pour 2 jours du rallye (toutes les catégories), CHF 980.- (€ 860.-) du vendredi en soirée au dimanche après-midi.
- Les nuitées et repas supplémentaires du jeudi au vendredi sont payables en sus.
- Les engagements doivent être impérativement accompagnés du règlement du montant total de l'inscription, payable avant le 30 juin 2019, sur le compte Alpine Challenge by Rallye du Chablais, C.P. 197, 1890 St-Maurice (Suisse), CCP 14-94471-9 / IBAN CH44 0900 0000 1409 4471 9 / BIC POFICHBEXXX / Les chèques ne sont pas admis.
- Pour tout retrait avant le 30 juin 2019, la totalité du montant de l'engagement sera remboursée, moins CHF 80.- (€70.-) pour frais administratifs.
- Toute demande d'engagement ne sera prise en compte et confirmée que lors du versement du montant de sa participation. Avant cela son enregistrement ne sera que provisoire.
- Le nom de l'équipage figurera sur les formulaires d'inscription ainsi que sur la liste des participants publiée. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à en donner les raisons. Dans ce cas, les documents et droits d'engagement seront retournés au candidat non admis.